

Contact

EMB - European Milk Board asbl

Rue du Commerce 124
B-1000 Brussels

Phone.: +32 - 2808 - 1935

Fax: +32 - 2808 - 8265

office@europeanmilkboard.org

www.europeanmilkboard.org

Bulletin avril

Chers éleveurs, chers lecteurs,

Si le marché laitier était un être humain, sa forte toux persistante et sa haute fièvre causeraient une grande inquiétude. Et on chercherait les possibilités de le remettre sur pied. C'est exactement ce que font les producteurs laitiers en attendant que le pouvoir politique coopère avec eux. Car celui-ci doit pouvoir leur donner les moyens d'assurer la guérison du marché en instaurant une régulation souple de la production.

Mais que peut-on véritablement attendre d'une nouvelle politique européenne dans le secteur du lait ?

Il n'est pas possible actuellement de donner une réponse définitive à cette question mais une tendance se manifeste nettement si l'on examine le travail des institutions de l'UE de ces derniers mois. Sous la pression des producteurs laitiers en colère, la Commission européenne avait mis en place un groupe de travail à haut niveau sur le lait (groupe d'experts de haut niveau sur le lait GEHNL) qui est composé de représentants des États membres de l'UE. Ce groupe a pour mission d'examiner de près les instruments et mesures que pourrait adopter une nouvelle politique laitière et d'élaborer des recommandations. Les résultats finaux seront publiés fin juin. Comme vous le lirez dans ce bulletin, les traits essentiels se laissent déjà entrevoir lors de la conférence « What future for Milk » qui s'est tenue en mars et où a été présenté le travail effectué jusqu'ici par le GEHNL : à priori, les propositions de ce groupe ne sont pas en mesure d'assurer suffisamment les revenus des producteurs laitiers et une production laitière de haute qualité en Europe. Le problème est déjà dans l'approche que la Commission a donnée pour philosophie au GEHNL. Au départ déjà, le travail d'analyse du groupe a fait l'impasse sur tout ce qui ne correspondait pas à ce mélange de libéralisme et d'interventionnisme de crise que défend la Commission. Ainsi, dès le début, il n'était pas question d'une régulation souple de la production. Des pays comme le Canada où un tel système fonctionne parfaitement ne font l'objet d'aucune analyse.

Quelle sorte de politique peut découler des propositions du GEHNL ? Cette politique ne prévoit pas pour le marché laitier en soi de système continu qui assure un revenu équitable et évite la surproduction. Le marché au quotidien se réglerait uniquement par des contrats entre les producteurs et l'industrie et un renforcement de la position des producteurs qui n'a pas encore été défini dans les détails. Ce n'est qu'en cas de crise qu'un dit filet de sécurité viendrait atténuer les situations extrêmes. Le marché laitier toutefois n'est pas un patient en bonne santé souffrant de temps en temps d'un rhume qu'il soignerait en avalant quelques cachets. Il souffre d'une crise chronique qui ne sera pas résolue tant que ne sera pas mis en place un système durable de régulation souple des quantités. Des prises de position du monde scientifique, des rapports de la Cour des comptes européennes ou du Comité européen économique et social mettent aussi en évidence l'importance des régulations. Les producteurs laitiers de l'European Milk Board n'accepteront aucunes pseudo-solutions de l'UE. C'est ce qui n'a cessé d'être clairement expliqué ces derniers mois aux représentants politiques, et qui ne fera non plus aucun doute à l'avenir. Lors des entretiens tenus avec le Commissaire européen à l'agriculture, Dacian Ciolo, avec des représentants du GEHNL, avec des députés européens et des responsables politiques nationaux, l'EMB a expliqué que sans adaptation de l'offre à la demande, la surproduction et le coût élevé des subventions continueront à poser de gros problèmes à l'UE. Pour offrir une véritable perspective au marché laitier, un groupe d'experts de l'EMB travaille en parallèle sur le concept d'une régulation souple de la production. Ce groupe est

composé de représentants du monde scientifique et de groupes sociaux issus des secteurs de l'environnement, défense des consommateurs et coopération au développement. Les organisations de l'EMB sont en communication étroite avec la classe politique et le monde scientifique, et ce à l'échelle européenne mais aussi au sein des États membres et en Suisse. Ainsi, la fédération espagnole PROLEC a créé un nouveau groupe où des experts espagnols travaillent sur des concepts dans le but de soutenir le groupe des experts de l'EMB. Dans un des articles suivants, la fédération néerlandaise DBB parle de ses activités, donnant ainsi un des multiples exemples du travail intense qu'accomplissent les fédérations de l'EMB en discutant avec la classe politique et le monde scientifique. La pression exercée par les producteurs laitiers et les associations de la société civile se fera plus forte si les résultats publiés en juin par le groupe d'experts de haut niveau de l'UE, ne vont pas, comme on peut s'y attendre, dans la bonne direction et n'ouvrent pas la voie à une production laitière équitable. Comme vous le verrez à l'exemple de la France, cette pression exercée par les actions est déjà très forte dans les pays européens. Un marché laitier européen malade, où les revenus des producteurs le sont aussi, a des répercussions négatives dans de nombreux domaines. Qu'il retrouve la santé et qu'il la conserve est important non seulement pour les producteurs laitiers européens mais aussi pour les consommateurs, notre environnement, la protection des animaux et les producteurs des pays en voie de développement. C'est pour un commerce équitable et contre une surproduction que plaide également Vijay Jawandhiya, porte-parole d'une coalition de fédérations agricoles indiennes, dans notre interview de ce bulletin. Je vous souhaite une lecture intéressante qui vous informera entre autres sur les ambitions de la fédération espagnole PROLEC, sur le thème des substituts de fromage et du rééquilibrage en Grande-Bretagne. Un article sur la situation en Suisse montre combien l'abandon de la régulation par le pouvoir politique est irresponsable et ne donne aucune possibilité aux producteurs d'influer sur le marché.

Bien cordialement

Silvia Däberitz EMB

« What future for milk? »

la conférence sur le lait de la Commission européenne

Le 26.3.2010 s'est tenue à Bruxelles la conférence sur le lait qui avait été annoncée à l'automne de l'année passée dans le cadre de la création du groupe d'experts de haut niveau sur le lait. Le premier à prendre la parole était le Commissaire européen à l'agriculture, Dacian Cioloș qui a laissé ensuite la parole à un représentant du Parlement européen ; la matinée s'est ensuite terminée sur trois discours portant sur le thème du développement du marché laitier. L'après-midi a eu lieu un débat animé auquel a participé Romuald Schaber au nom de l'EMB et qui portait sur une organisation future du marché laitier. Avec 10 conférenciers et 90 minutes de temps, la place réservée à ce thème dans le cadre de la conférence sur le lait était bien trop limitée. Ensuite, les scientifiques ont débattu sans fin de la question de savoir si les marchés à terme pourraient d'une manière ou d'une autre servir à stabiliser les marchés laitiers. Ce n'a pas été le seul point sur lequel de nombreuses questions sont restées ouvertes.

La présentation du président du groupe d'experts de haut niveau sur le lait, Jean-Luc Demarty, a fait clairement apparaître que le groupe d'experts n'était pas encore parvenu à élaborer des propositions concrètes.

Les points considérés importants:

- 1) Réglementation des relations contractuelles entre les producteurs laitiers et les laiteries, il est encore à clarifier sous quelle nature : lignes directrices ou règlement
- 2) Possibilités d'un accord sur les quantités et les prix pour les producteurs laitiers qu'offre la législation actuelle sur la concurrence et dans quelle mesure il faudrait instaurer des règles d'exception
- 3) Réclamer la transparence sans engager de nouveaux fonds financiers, améliorer le regroupement des données de l'observatoire des prix.
- 4) Marchés à terme comme option de stabilisation même s'ils présentaient éventuellement des risques pour les prix

- 5) Conserver les instruments d'intervention à titre de filets de sécurité, de même que les régimes de soutien.

Fin juin, le groupe d'experts de l'UE présentera un rapport qui fera l'objet d'un débat au sein du Conseil européen de l'agriculture et du Parlement européen.

Une représentante de la Commission européenne a bien montré, au cours du débat, que les contrats ne contribuaient pas à augmenter les prix payés aux producteurs. Le commentaire du représentant de la Direction générale de la concurrence aussi était intéressant : à ses dires, la législation sur la concurrence n'est pas « taillée dans le marbre », son objectif est d'assurer le bon fonctionnement de l'économie et elle peut être adaptée à tout moment. L'industrie laitière et en particulier la distribution trouvaient, pour faire court, qu'il n'y avait pas grand-chose à changer.

Pour résumer il faut dire que dans le cadre de cette conférence, l'objectif de la production laitière et son rôle social étaient entièrement perdus de vue. Aussi manquait-il une vue globale sur l'organisation future du marché laitier. L'EMB a réagi en envoyant une lettre au président et aux membres du groupe d'experts de haut niveau de l'UE leur demandant d'expliquer les différents mesures et leurs répercussions sur les producteurs laitiers. (voir texte ci-dessous) Nous en publierons la réponse à laquelle nous ajouterons nos commentaires constructifs. Car il ne saurait être acceptable d'obtenir fin juin un concept du groupe d'experts de haut niveau sur l'organisation du marché laitier qui se pare éventuellement de notre terminologie sans toutefois s'accompagner de mesures qui s'inscrivent dans un concept global et fortifient véritablement la position des producteurs laitiers tout en assurant en Europe une production laitière durable sur tout le territoire. Ce dont il est question ici, c'est d'une production de lait rémunératrice qui réponde aux besoins réels. Et il faut pour cela une régulation des quantités qui soit souple et efficace. Pour les producteurs et les consommateurs, le monde rural, l'environnement et aussi les habitants des autres parties du monde. L'économie au service des Hommes et non pas le contraire.

Sonja Kerspeter, EMB

Cher Monsieur Demarty,

Chers membres du groupe d'experts de haut rang de l'UE sur le lait,

La conférence « What future for milk » qui s'est tenue il y a deux semaines était une étape importante dans le processus de recherche engagé pour rechercher des solutions à la crise laitière et pour assurer un concept d'avenir cohérent au marché laitier. Il s'agit ici de garantir un approvisionnement en produits laitiers de qualité à tout moment et partout en Europe.

Les représentants de l'EMB qui ont participé à cette conférence ont été étonnés que les propositions faites soient encore d'un caractère très général et ils auraient aimé voir un concept qui comprenne différentes mesures s'inscrivant dans la même logique.

Nous sommes très intéressés à échanger de manière constructive des idées et des concepts avec le groupe d'experts de haut niveau de l'UE. Il nous est actuellement difficile d'apporter notre contribution à cette procédure car nous ne comprenons pas bien en détail votre position. Pour nous permettre d'apporter une aide plus concrète à cette recherche de solutions, nous prions le groupe d'experts de haut niveau de répondre aux questions suivantes :

- 1) Quelles conditions cadres sont en mesure d'assurer que les contrats soient bénéfiques pour les éleveurs et augmentent et stabilisent leurs revenus.
- 2) Quels instruments envisagez-vous pour renforcer la position des producteurs laitiers dans la chaîne alimentaire et dans les négociations menées avec l'industrie ? Quel est ici le rapport avec la transparence ?
- 3) Comment voulez vous assurer que la production de lait corresponde à la demande ?
- 4) Comment la transparence pourrait-elle aider les producteurs à obtenir un meilleur prix pour leurs produits ?
- 5) Quelles sont les modifications précises que vous voudriez apporter à la législation européenne sur la concurrence,

quelles sont les règles d'exception que vous prévoyez ? Quels sont les instruments juridiques que vous voudriez employer pour donner aux associations de producteurs plus de poids dans les négociations sur le marché laitier ?

6) Qui profite le plus des instruments d'intervention ? Quels risques découlent pour les producteurs laitiers lorsque de gros volumes de beurre et de lait en poudre sont remis sur le marché ? Et le contribuable, est-il d'accord pour financer cela ?

7) Quel rôle devrait jouer à l'avenir la Commission européenne dans la politique de l'UE ?

Nous vous serions reconnaissants de nous faire parvenir vos réponses d'ici le 1er mai 2010 afin de nous permettre de contribuer au rapport sur le secteur du lait en soumettant des propositions concrètes.

Veuillez trouver ci-joint notre prise de position qui explique comment renforcer la position des producteurs laitiers au sein de la chaîne alimentaire afin de conserver une production laitière en Europe qui soit durable et couvre tout le territoire. Ceci est dans l'intérêt des consommateurs et d'une filière du lait en bonne santé qui respecte le rôle important du monde rural.

Meilleures salutations

Romuald Schaber, président de l'EMB

Pays-Bas

Politique laitière européenne après 2015. La politique laitière de l'UE : comment continuer ?

DDB en dialogue avec scientifiques et politiques

Ces derniers mois, DDB a organisé une série de réunions d'information intitulée « La politique laitière européenne après 2015. La politique laitière de l'UE : comment continuer ? Plusieurs conférenciers ont donné leur avis sur ce sujet.

Mme Maria E. G. Litjens de l'université et centre de recherche Wageningen (WUR) a expliqué ce qui était possible et ce qui était impossible pour les fédérations des producteurs. Elle venait d'informer sur ce thème les membres du Comité permanent de l'agriculture, de la nature et de la qualité alimentaire (Vaste Kamer Commissie voor Landbouw Natuur en Voedselveiligheid). Elle a fait remarquer que dans la législation sur la régulation du marché, certains thèmes offraient des possibilités de renforcer la position des producteurs agricoles mais qu'ils n'étaient pas entièrement exploités. En réponse aux actions menées par les DDB/EMB, le groupe d'experts de haut niveau sur le lait de l'UE (GEHNL) est en train d'examiner comment les producteurs laitiers pourraient gagner plus d'influence au sein de la chaîne alimentaire. Il ne peut à ce jour être dit si le résultat de ce groupe d'experts sera satisfaisant ou non.

M. R.P. Lapperre, directeur de programme pour la PAC (agriculture) et membre de la délégation néerlandaise dans le GEHNL de l'UE, a exposé le point de vue du Ministère et la position des Pays-Bas qui est représentée dans ce groupe. Il a expliqué que c'est sous la pression des producteurs laitiers (qui se faisaient entendre pendant les réunions de l'UE), que le GEHNL avait été créé et que les producteurs avaient obtenu une aide supplémentaire de 280 millions d'euros. D'après von Lapperre, la Commission était tout à fait consciente que les producteurs ne réclamaient pas de supplément de subventions.

Prof. Jan Douwe van der Ploeg, professeur en sociologie rurale et développement rural (WUR), avait une position claire sur la libéralisation de l'agriculture. Il a fait la description de l'avenir qui avait été prédit aux producteurs agricoles ces dernières années et de la réalité qu'ils affrontent en vérité. Il a donné des chiffres qui montrent que la croissance des 20 dernières années n'a rien apporté aux producteurs. En fait, les dites exploitations d'avenir (à grande croissance) semblent être les premières à connaître des difficultés aux vues de la situation actuelle du marché. Il a déclaré qu'il fallait reconsidérer la vue qu'on avait du marché. Selon l'avis de van der Ploeg, les actions de DDB/EMB ont été efficaces et devraient se poursuivre ; mais c'est un travail de longue haleine.

C'est ensuite le Dr. Niek B.J. Koning, assistant en politique agricole à la faculté de sciences sociales et expert en

régulation de marché qui a pris en dernier la parole. Il a exposé son point de vue sur la régulation du marché laitier au sein de groupe d'experts de l'EMB. Le Dr. Koning pense que les actions de l'EMB ont fortement ralenti la « locomotive UE » et ont ouvert les portes à la recherche d'alternatives. Si la pression de l'EMB tombe, la locomotive repartira à pleine vitesse en poursuivant son propre chemin. Il est donc important à ses yeux de maintenir la pression. En tout et pour tout, la DDB se réjouit des résultats obtenus lors de ses nombreuses réunions . De courtes vidéos sur les conférenciers sont disponibles (en néerlandais) à l'adresse www.ddb.nu

Hennie de Zwaan, DDB

« Inspection de la qualité » et NMV trouvent une solution pour le substitut de fromage

L'année dernière, la fédération néerlandaise des producteurs laitiers NMV a demandé à l'inspection de la qualité loV, une émission télévisée néerlandaise sur les aliments destinée aux consommateurs, d'examiner de nouveau les falsifications effectuées avec les substituts de fromage.

Il y a un an et demi, l'loV avait constaté qu'entre autres le fromage sur les pizzas n'était pas fabriqué à partir de lait de vache mais de composants végétaux. L'émission a suscité beaucoup d'émoi et les fabricants de substituts de fromage ont alors promis d'améliorer leurs produits. Ils ont toutefois peu entrepris jusqu'à présent et continuent de tromper les consommateurs.

Tromperie

Les consommateurs continuent à être trompés quand ils achètent des produits cuisinés qui prétendent contenir du fromage. L'emballage indique souvent que le produit contient du vrai fromage alors que très souvent les ingrédients ne méritent pas ce nom. Le substitut de fromage est un produit fabriqué à base d'huile de palme et de protéines de lait. C'est un produit végétal qui ressemble à du fromage sans en avoir le goût. L'appellation fromage est interdite par la loi qui stipule que le fromage doit être fait à partir de lait de vache. Les emballages n'indiquant pas s'il est utilisé du substitut de fromage et en quelle proportion, les consommateurs ne sont pas en mesure d'opter sciemment pour un vrai fromage. Par cette imposture, le vrai fromage est de plus en plus remplacé par son substitut. Ceci a des répercussions négatives sur les marchés laitiers des producteurs néerlandais et européens, mais aussi sur le prix du lait.

Melta

Après avoir réalisé des études approfondies, loV s'est entretenu avec le comité directeur de la NMV pour trouver une solution. Le substitut de fromage doit se distinguer par une propre appellation pour permettre aux consommateurs de l'identifier comme ingrédient d'un produit. Dans une émission, loV a proposé le nom de « Melta ». L'emballage devrait signaler la présence de substitut de fromage non seulement en le nommant par son nom mais aussi en indiquant le pourcentage de Melta contenu dans le vrai fromage. Pour prendre efficacement ce problème en main, l'loV s'est adressé à la Députée européenne Esther de Lange pour lui demander de l'aide. La Députée néerlandaise reconnaît l'existence du problème et a déclaré qu'après avoir reçu les prises de position venant des Pays-Bas et d'Allemagne, il fallait modifier la loi. Hans Geurts, président de la NMV, s'est montré satisfait de l'impact de l'émission et restera en contact avec Esther de Lange pour les modifications à apporter à la législation européenne.

L'EMB partage ces considérations sur le substitut de fromage et a parlé de la proposition faite dans cette émission lors de l'audition du groupe d'experts de haut niveau sur le lait. Vous trouverez l'émission en question à l'adresse : sites.rvu.nl/page/8741.

Eric Bals, NMV

Manifestations d'APLI menées tambour battant en France

Au cours du mois d'avril, l'Association des Producteurs de Lait Indépendants (APLI) a organisé plusieurs manifestations dans la moitié nord de la France, toujours avec cette volonté de faire prendre conscience au public et aux politiques de la situation des producteurs de lait.

Ainsi à Poitiers, dans la région Poitou-Charentes, ce sont les femmes des producteurs laitiers qui ont manifesté en l'hommage des 800 producteurs qui se seraient suicidés l'année passée, suicides mis sur le compte des très mauvaises

conditions économiques que les agriculteurs subissent. Les politiques françaises commencent à soutenir l'action de l'EMB, ainsi Ségolène Royal présidente de la région Poitou-Charentes et ancienne candidate aux présidentielles soutient la création d'une filière « lait équitable ».

Dans la même période, d'autres actions ont eu lieu avec l'épandage de centaines de litres de lait dans le centre de Nantes, des dons de lait dans les quartiers défavorisés à Angers et à Quimper où près de 200 producteurs ont envahi par deux fois la Chambre d'Agriculture.

Selon Pascal Massol, président d'APLI, les actions des prochaines semaines se feront en commun avec les producteurs des autres pays européens « on attend les Européens pour faire une action en commun ».

Bien conscient de l'enjeu européen d'un regroupement du lait, la solution pour laquelle APLI milite est la mise en place d'un office du lait national et l'établissement d'un office du lait européen pour l'organisation du marché laitier.

Gwen Martin, EMB

Suisse :

la dernière chance pour l'interprofession du lait (IP lait).

En Suisse se sont accumulées ces derniers mois des montagnes de beurre qui atteignent des records de hauteur car après la suppression des quotas, les laiteries avaient signé avec les producteurs des contrats sur des volumes de lait bien trop importants. L'interprofession IP Lait a été créée en octobre 2009. Ce comité directeur de l'IP Lait, qui compte 10 représentants des producteurs, 2 représentants de la distribution et 8 représentants des laiteries, a maintenant décidé pour la troisième fois qu'il y avait trop de lait sur le marché et que ces excédents devraient être vendus hors de l'UE en recourant à la mesure dite de dégageement du marché. Toutefois, personne ne respecte ces décisions. Les grandes laiteries ont investi de grosses sommes d'argent pour élargir leurs capacités de traitement et veulent maintenant exploiter au maximum ces installations. Elles ne veulent donc pas que les quantités soient réduites.

Pour décongestionner le marché, la CREMO a annoncé cette semaine à ses producteurs que 17 % de leur lait livré sera payé à seulement 20 centimes afin de pouvoir être vendu sur le marché mondial. Même l'éleveur qui a volontairement baissé sa production doit ici payer de sa poche. Ceci est absolument inadmissible. Chez les producteurs laitiers, la grogne monte.

Mercredi 21 avril se tient à Berne l'assemblée des délégués des producteurs laitiers suisses. Lors de cette réunion, il sera voté une résolution adressant un ultimatum à l'IP Lait pour que soient immédiatement utilisés les instruments de stabilisation du marché qui ont été définis. L'IP Lait tiendra sa réunion un jour plus tard.

La fédération BIG-M a souligné à maintes reprises que l'IP Lait n'était pas en mesure de résoudre les problèmes du marché laitier vu que les intérêts unilatéraux des acheteurs de lait y étaient surreprésentés. Ce déséquilibre empêche de trouver des solutions durables. Si l'IP lait laisse une fois de plus passer cette dernière chance, le Parlement suisse sera bien obligé un jour ou l'autre de réfléchir de nouveau à la question de la régulation des quantités.

BIG-M (Bäuerliche Interessengemeinschaft für Milchmarktkampf)

Uniterre: Lettre ouverte à la Fédération des Producteurs suisses de lait

Le 21 avril l'organisation des producteurs laitiers Uniterre a envoyé une lettre ouverte à la Fédération des Producteurs suisses de lait pour éclairer cette dernière sur les instruments nécessaires pour le futur du marché du lait en Suisse. Voici des extraits de la lettre:

Monsieur le Président,

Monsieur le Directeur,

Quelle perspective d'avenir pouvez-vous donner aux producteurs de lait ? Quels sont vos objectifs dans un proche avenir ?

En tant que défense professionnelle, que proposez-vous pour faire remonter le prix du lait ?

Vu l'échec actuel de la gestion des quantités par la segmentation, que proposez-vous d'autre ?

Nous vous rappelons qu'Uniterre a fait des propositions en août 2009 pour une gestion des quantités solidaire qui aurait arrangé tous les producteurs à parts égales, avec la force obligatoire octroyée aux producteurs. Cette dernière revendication ne doit en aucun cas être abandonnée. Le pouvoir politique doit et devra encore plus à l'avenir se préoccuper d'alimentation, de provenance des aliments, de gestion des ressources naturelles, de souveraineté alimentaire. Bref, un ensemble de facteurs importants pour assurer une cohésion sociale adéquate dans ce pays. Le pouvoir politique ne peut donc se dégager de cette responsabilité et doit donner la possibilité aux producteurs de s'organiser !

Afin de faire diminuer rapidement la production laitière suisse, nous proposons d'utiliser une partie des cotisations payées par les producteurs à PSL pour améliorer la situation. Pour cela voici une liste de proposition d'action :

1. Approfondir sérieusement la mise en place du projet de gestion des quantités proposé par les producteurs d'Uniterre
2. Favoriser toutes les mesures qui permettent de compenser le manque à gagner pour des producteurs qui choisiraient sciemment:
 - a. de ne pas produire une certaine quantité de lait
 - b. de ne pas commercialiser une partie du lait mais de l'utiliser à d'autres fins. Concerne : lettre ouverte à la Fédération des Producteurs suisses de lait
 - c. d'abaisser la production par vache par une alimentation différente
 - d. de participer à un programme d'un éventuel « lait extenso »
3. Favoriser l'abattage des vaches laitières suisses tout en prenant des mesures pour freiner les importations de viande de bœuf pour éviter l'engorgement du marché national (à crise extraordinaire, mesures extraordinaires). Cette mesure pourrait se faire en coordination avec les Chambres d'agriculture et/ou l'OFAG.

Uniterre

Espagne : PROLEC veut entrer dans l'interprofession

La fédération espagnole des producteurs PROLEC postule pour obtenir un siège à l'interprofession INLAC où sont prises des décisions concernant le marché laitier. Dans l'INLAC sont représentés des syndicats, des organisations de la branche et l'industrie laitière. Pour pouvoir y entrer, les fédérations de producteurs doivent représenter un nombre minimum de producteurs laitiers. Le seuil qui est fixé à 5 pourcent est dépassé par PROLEC.

Voici les avantages que présente une adhésion à l'INLAC selon Esther Lopera, la porte-parole de PROLEC : « Quand une fédération est membre de l'INLAC, elle voit ses propositions plus vite et plus efficacement atteindre la classe politique et les autorités. »

La demande de participation a été remise accompagnée de la signature de tous les producteurs laitiers représentés dans la fédération. La demande de participation de PROLEC sera maintenant soumise au vote des membres actuels de l'interprofession INLAC.

Esther Lopera PROLEC,

Nous ne sommes pas contre le commerce mais le commerce inéquitable n'est pas acceptable

Interview de Vijay Jawandhiya, porte-parole u comité de coordination Kisan, une coalition de fédérations

agricoles indiennes.

Monsieur Jawandhiya, que défend votre comité ?

En Inde, les producteurs agricoles de tous les secteurs sont économiquement parlant fortement défavorisés. Ils sont exploités afin que d'autres acteurs du marché puissent amasser du capital. Il ne saurait y être question par exemple de prix du lait rémunérateurs. Nous nous battons pour que cela change et pour que les producteurs agricoles puissent occuper dans le système économique la position qui leur revient.

Quels sont à votre avis les raisons principales de cette situation difficile ?

Vous savez, les producteurs agricoles indiens, l'Inde elle-même, ont gagné l'indépendance en s'affranchissant des forces coloniales britanniques en 1947. C'est maintenant par l'OMC que nous avons été de nouveau colonialisés. Par exemple, après la libéralisation des échanges commerciaux, l'importation de lait en poudre a fortement causé du tort à la production laitière locale. L'industrie a fabriqué un grand nombre de produits à partir du lait en poudre meilleur marché, ce qui a fait baisser les prix pour le lait local à un niveau inacceptable.

Comment l'État a-t-il réagi ?

Il a introduit des restrictions pour les importations de lait en poudre qui en théorie auraient pu endiguer ce dumping. Si ces restrictions avaient été correctement appliquées. Mais ce n'est malheureusement pas le cas. Une des raisons en est la volonté du gouvernement d'avoir dans le pays des aliments bon marché pour les couches pauvres de la population. À première vue, on pourrait penser que c'est ici une bonne raison. Mais en fait, on produit ainsi encore plus de pauvreté. Car on empêche que les producteurs agricoles indiens puissent vivre de leur travail.

Mais que peut-il être fait à votre avis pour réduire efficacement la pauvreté?

Il faut limiter efficacement les importations de lait en poudre pour arrêter la suppression d'emplois et donner aux producteurs la possibilité de gagner eux-mêmes leur vie. Chaque pays doit pouvoir produire ce qui est consommé à l'intérieur de ses frontières et ce, sans que cette production nationale soit menacée par des importations. Les besoins qui ne peuvent être couverts par la propre production nationale peuvent alors être satisfaits par des importations. On peut se partager le marché sans pour autant anéantir les autres. Nous ne sommes pas contre le commerce mais le commerce inéquitable n'est pas acceptable.

Les groupes de la population qui ne seraient pas en mesure d'acheter des aliments devraient recevoir des subventions alimentaires de l'État. C'est le seul moyen d'atténuer une certaine forme de pauvreté sans en créer pour autant une nouvelle.

Quelle image avez-vous de la production laitière européenne?

Les producteurs laitiers européens n'acceptent plus les surproductions. C'est un bon choix de ne vouloir produire que ce dont on a besoin sur place. Les gouvernements devraient les soutenir dans cette volonté par des régulations pour permettre aux éleveurs européens de vivre de leur travail et d'autre part pour empêcher que des exportations bon marché mettent en danger les moyens de subsistance des producteurs des autres pays.

Ils s'engagent ensemble dans la bonne voie pour soutenir les couches pauvres de la population des pays en voie de développement. Le commerce doit être équitable.

Monsieur Jawandhiya, nous vous remercions de cet entretien.

Silvia Däberitz, EMB

Le rééquilibrage en Grande-Bretagne

La Grande-Bretagne est un des pays où le rééquilibrage entre la surproduction et la sous-production joue un véritable rôle dans le secteur laitier.

National

Le rééquilibrage se fait ici uniquement à l'échelle nationale et non pas à l'échelle des laiteries. Ceci signifie donc que si un producteur Arla livre 10 000 litres en dessous de son quota, le quota non rempli ne sera pas distribué uniquement aux producteurs Arla qui sont en surproduction. Tout le volume des quotas non remplis est calculé en une seule somme à l'échelle de la Grande-Bretagne puis distribué aux producteurs en surproduction de tout le pays. Et indépendamment de la laiterie à laquelle ces derniers livrent leur lait. Ce système permet de réduire légèrement l'excédent de chaque éleveur et de rabaisser la pénalité éventuelle.

Surproduction non soumise à une pénalité

Il est par ailleurs parfois fixé des seuils de surproduction en dessous desquels aucune pénalité n'est due. Le nom technique utilisé est ici Threshold (seuil). Dans le passé, il y a eu par exemple un seuil de trois pour cent. Pour jusqu'à 3% de leurs excédents, les producteurs en surproduction n'ont donc eu aucune pénalité à payer.

Système indépendant de quotas

Il existe par ailleurs en Grande-Bretagne des quotas pour la vente directe. Ceux-ci sont entièrement indépendants des quotas « normaux » et sont soumis à d'autres règles. Il peut arriver qu'un vendeur direct ait à payer une haute pénalité sur un excédent alors que les autres producteurs ne seront soumis à aucune pénalité pour leurs excédents. Il n'y a aucune possibilité de rééquilibrage entre ces deux quotas.

L'utilisation actuelle des quotas

En Grande-Bretagne, la production actuelle du lait s'élève à 12 819,4 millions de litres, soit 12,79% en dessous du quota de 14 699,4 millions de litres.

Doris Robertson DFOS, Katharina Aurich BDM

European Milk Board ASBL

Rue de la Loi 155

B-1040 Bruxelles

Tel: +32 (0)2808 1935

Fax: +32 (0)2808 8265

Mail: office@europeanmilkboard.org

Document-URL: <http://www.europeanmilkboard.org/https://www.europeanmilkboard.org/francais/bulletin-avril.html>